

TITRE : POSTE DE PROFESSEURE, PROFESSEUR TITULAIRE

CHAIRE D'EXCELLENCE EN RECHERCHE DU CANADA (CERC) EN ÉCOGÉNOMIQUE
FORESTIÈRE

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DU BOIS ET DE LA FORÊT

FACULTÉ DE FORESTERIE, DE GÉOGRAPHIE ET DE GÉOMATIQUE

UNIVERSITÉ LAVAL

Date d'affichage: 5 avril 2022

Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec et première université francophone en Amérique du Nord, l'Université Laval est une grande université ouverte sur le monde et reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche. Grâce au Département des sciences du bois et de la forêt de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG), l'Université Laval est la seule institution universitaire au Québec à offrir des programmes de 1er cycle en foresterie et génie du bois menant à l'Ordre des ingénieures et ingénieurs forestiers du Québec ou à l'Ordre des ingénieures et ingénieurs du Québec. Le Département des sciences du bois et de la forêt est également responsable du baccalauréat intégré multi-facultaire en environnements naturels et aménagés. Il compte 35 professeures et professeurs ou enseignantes et enseignants à temps plein, cinq chaires de recherche, trois chaires de leadership en enseignement, un consortium de recherche, deux centres de recherche et plus de 500 étudiantes et étudiants de 1er, 2e et 3e cycles. Les collaborations avec les départements de géographie et de sciences géomatiques, de même qu'avec ceux des autres facultés de l'Université Laval, offrent des opportunités intéressantes de recherche multidisciplinaire.

Ce concours de recrutement s'inscrit dans le cadre du programme des Chaires d'excellence en recherche du Canada. Ce programme offre aux universités canadiennes des subventions de 8 millions ou de 4 millions de dollars répartis sur huit ans afin qu'elles appuient leurs chercheuses et chercheurs de calibre mondial et leurs équipes pour qu'elles et ils mettent sur pied d'ambitieux programmes de recherche. La personne titulaire éventuelle de la Chaire est un chercheur ou une chercheuse établie, reconnue par ses pairs comme un ou une chef de file dans son domaine.

La personne choisie par le Comité de sélection devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval ainsi que la sélection nationale dans le cadre du concours de [chaire d'excellence en recherche du Canada \(CERC\)](#). Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité, veuillez consulter le site Web [Programme de chaire d'excellence en recherche du Canada](#).

La personne retenue au département des sciences du bois et de la forêt, puis par le programme des CERC recevra:

- Un poste de professeur ou professeure titulaire;
- Un financement de 8 millions de dollars sur 8 ans (soit 1 M\$/an) provenant du Programme CERC;
- Une enveloppe réservée par l'Université Laval en vue du dépôt d'une demande au programme de Fonds des leaders de la [Fondation canadienne pour l'innovation](#) (FCI) pour l'achat d'équipement de laboratoire à hauteur de 2 millions;
- De l'espace laboratoire pour accueillir les équipements;
- Des bénéfices de démarrage compétitifs et attractifs;
- Un rattachement à l'Institut de biologie intégrative des systèmes (IBIS) et au Centre d'étude de la forêt (CEF);
- Un environnement d'excellence de recherche en génomique (accès à des serres hautement performantes; laboratoires de biologie moléculaire et génomique; diverses plateformes d'analyse de pointe de l'IBIS; plus grande forêt d'enseignement et de recherche au monde).

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

L'Université Laval rejette toute forme de discrimination, favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes racisées ou appartenant à une minorité visible, de femmes, de personnes des Premiers Peuples au Canada (autochtones), de personnes en situation de handicap, de minorités ethniques, de personnes des communautés 2SLGBTQ+, ainsi que de toutes les personnes qualifiées ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de diverses communautés.

En choisissant l'Université Laval, vous pourrez bénéficier des mesures d'intégration suivantes:

- Des journées d'accueil pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs
- Du mentorat par des pairs
- Des cours de français gratuits pour vous et la personne conjointe. Vous devrez vous engager, le cas échéant, à pouvoir communiquer en français (oral et écrit) au cours des deux années suivant votre entrée en fonction.
- Un soutien à l'installation dans la ville de Québec et une aide à la recherche d'emploi pour votre conjointe ou conjoint de professeures et professeurs provenant de l'international
- Une exemption d'impôts (sous certaines conditions)

Interruptions de carrière et situations personnelles

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille, la

pandémie de COVID-19 ainsi qu'un handicap (non-exclusivement) peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les personnes candidates sont ainsi invitées à identifier et expliquer, le cas échéant, ces situations. Celles-ci seront dûment prises en compte lors de l'évaluation de leur candidature.

Mesures d'adaptation

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à communiquer avec la personne-ressource en équité aux coordonnées ci-dessous.

Mme Patricia Neitthoffer

Agente à l'équité, la diversité et l'inclusion

patricia.neitthoffer@edi.ulaval.ca

Description du poste

Le Département des sciences du bois et de la forêt est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur en écogénomique forestière dont les activités d'enseignement et de recherche seront axées sur des domaines tels que:

- (i) L'analyse des génomes, en considérant l'ensemble des organismes de l'écosystème forestier;
- (ii) La dynamique des génomes au sein des écosystèmes forestiers;
- (iii) Les liens entre la diversité des espèces, la dynamique des populations, et la diversité génétique;
- (iv) Les liens entre la variation au niveau des génomes et les traits fonctionnels.

La tâche comprend:

1. La conduite de travaux de recherche et la direction d'étudiantes et d'étudiants de 2^e et 3^e cycles sur des sujets reliés aux domaines cités ci-haut;
2. L'obtention de financement de recherche auprès d'organismes de subvention et partenaires externes pour soutenir ses travaux de recherche;
3. L'enseignement en écogénomique aux trois cycles universitaires;
4. Le développement de nouvelles méthodes pédagogiques ou de matériel didactique;
5. La participation à des comités départementaux, facultaires, universitaires et multipartites (avec les secteurs privé et public);
6. Le développement de l'enseignement et de la recherche sur l'écogénomique à la forêt d'enseignement et de recherche de l'Université Laval, Forêt Montmorency, en collaboration avec l'ensemble des partenaires engagés dans le Comité scientifique et d'aménagement de la Forêt Montmorency;
7. Le développement de la synergie avec le département de géographie et le département des sciences géomatiques de la FFGG et les centres de recherche gouvernementaux dans le domaine.

Exigences

- 1) Posséder des compétences particulières dans au moins deux des domaines cités dans la description du programme de recherche;
- 2) Avoir démontré sa capacité à développer un programme de recherche de calibre international;
- 3) Posséder un dossier de publication supérieur à la moyenne, démontrant des impacts majeurs en termes sociétaux et de retombées en recherche;
- 4) Avoir démontré sa capacité à s'intégrer à des équipes multidisciplinaires ;
- 5) Avoir démontré des habiletés en enseignement;
- 6) Avoir démontré des aptitudes pour la supervision d'étudiants et d'étudiantes de cycles supérieurs;

Les candidates et candidats doivent respecter les exigences en matière d'admissibilité du Programme CERC. Ces personnes doivent notamment être des professeures ou professeurs titulaires ou des professeures ou professeurs agrégés qui deviendront titulaires dans l'année ou dans les deux années suivant la mise en candidature. Les candidates et candidats provenant d'un milieu autre que le milieu de l'enseignement postsecondaire doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à des postes similaires.

Le dossier de candidature complet comprend et devra être envoyé à conseiller-vice-decanat-recherche@ffgg.ulaval.ca:

- Un curriculum vitæ, incluant une liste de publications, une liste de subventions actives et des étudiantes et étudiants gradués supervisés au cours des cinq dernières années (avec mention des interruptions de carrière et leurs impacts);
- Un document de deux pages présentant une vision pour la chaire;
- Un document d'une page démontrant l'apport du projet à l'écosystème de recherche canadien (critères de sélection du point 4 [programme des Chaires d'excellence en recherche du Canada](#)), et précisant vos stratégies pour former et maintenir une équipe de recherche **diversifiée (voir critères de sélection du point 1. [programme des Chaires d'excellence en recherche du Canada](#)**;
- Le [Formulaire d'auto-identification de l'Université Laval](#).

Étapes du concours et critères d'évaluation des candidatures

1- Étapes du concours et soumission des candidatures

Date limite de réception des dossiers	6 mai 2022
Entrevues (selon le nombre de candidatures)	19-20 mai 2022
Annnonce des résultats	27 mai 2022
Dépôt des candidatures au VRRCI	13 juin 2022
Annnonce des résultats finaux	Juin 2022
Dépôt au SPIIE (fédéral)	13 octobre 2022
Réponse du Programme CERC	Printemps 2023

2- Évaluation #1

Au terme de la soumission des candidatures, un Comité de sélection, au niveau de la faculté et du département, analyse les dossiers reçus et pourrait susciter des entrevues, et il sélectionne une candidature en fonction des critères suivants:

- Pertinence des diplômes;
- Concordance de l'expertise avec les domaines ciblés;
- Productivité scientifique démontrant des retombées importantes en termes sociétaux et de recherche;
- Capacité à financer et gérer un programme de recherche d'envergure internationale;
- Capacité à développer et gérer des partenariats;
- Reconnaissance à l'échelle internationale;
- Vision proposée pour la CERC;
- Respect des critères d'admissibilité au programme de CERC.

Le Comité de sélection est composé de 6 professeures et de professeurs du Département des sciences du bois et de la forêt, incluant le directeur du département. De plus, une agente d'équité de l'institution prendra part aux rencontres pour assurer la conformité du processus d'évaluation. Tous les membres du comité reçoivent des instructions claires quant à leur rôle ainsi qu'à la définition attendue de l'excellence et à l'impact des interruptions et ralentissements de carrière dans l'évaluation des candidatures. Les membres doivent également suivre une formation sur les préjugés inconscients et l'évaluation par les pairs.

3- Évaluation #2

Par le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation.

Le dossier de la personne sélectionnée au terme de l'évaluation #1 sera acheminé au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation pour une sélection finale en fonction des [critères du Programme CERC](#). La personne candidate retenue sera alors invitée à préparer sa demande complète en vue du dépôt du dossier le 13 octobre 2022.

Date d'entrée en fonction : dans les 12 mois suivant la réponse positive du Programme CERC prévue au printemps 2023.

Personnes-ressources

Fonctionnement du concours

M. Jean-Claude Ruel

Directeur

Département des sciences du bois et de la forêt

Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

Université Laval

Québec (Québec)

Canada G1V 0A6

Téléphone : 1-418-656-2131 poste 407128

Courrier électronique : direction-foresterie@sbf.ulaval.ca

Questions relatives aux principes EDI

Mme Patricia Neitthoffer

Agente à l'équité, à la diversité et à l'inclusion

Bureau de l'ÉDI

Vice-rectorat à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et aux ressources humaines

patricia.neitthoffer@edi.ulaval.ca